

L'articulation entre procédure de concurrence et procédure pénale : état des lieux

02 octobre 2026 de 8 h 30 à 17 h 30

Amphi Duguit, Pôle juridique et judiciaire,
35 place Pey-Berland, Bordeaux

Participation payante sur inscription pour les professionnels

Gratuit pour les étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs.

Coordination scientifique :

Marianne VILLEMONTAIX, Maître de conférences HDR, IRDAP

Sarah-Marie CABON, Maître de conférences HDR, ISCJ

Programme

8h30 Mot d'accueil

Laura SAUTONIE-LAGUIONIE, professeur à l'université de Bordeaux,
Directrice de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine (IRDAP)
Marianne VILLEMONTAIX, maître de conférences HDR, université de Bordeaux

Propos introductifs :

Procédure de concurrence et procédure pénale : contexte et enjeux

Sarah-Marie CABON, maître de conférences HDR, université de Bordeaux
Renaud SALOMON, avocat général à la Cour de cassation, professeur associé à l'université de Paris Dauphine-PSL

L'articulation des enquêtes

9h La détection des pratiques anti-concurrentielles

Animatrice : **Marianne VILLEMONTAIX**, maître de conférences HDR à l'université de Bordeaux

■ Table ronde

Umberto BERKANI, rapporteur général de l'Autorité de la concurrence
Céline GUILLET, procureure de la République financier adjointe
Jean-Julien LEMONNIER, avocat, Stephenson Harwood LLP
Daniel MAINGUY, professeur à l'Université Paris I Sorbonne

10h15 Questions et pause

10h45 Les investigations en matière de pratiques anti-concurrentielles

Animatrice : **Charlotte CLAVERIE-ROUSSET**, professeur à l'université de Bordeaux

■ Table ronde

Umberto BERKANI, rapporteur général de l'Autorité de la concurrence
Lorraine DONNEDIEU DE VABRES-TRANIÉ, avocat, Cabinet Tactics
Marie DUMARCAY, attachée de justice en Droit de la concurrence au parquet national financier, maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
Céline GUILLET, procureure de la République financier adjointe
Marie-Christine SORDINO, professeur à l'université de Montpellier

12h30 Questions & Déjeuner libre

L'articulation des sanctions

14h La coexistence des sanctions administratives et pénales

Animatrice : Sarah-Marie CABON, maître de conférences HDR à l'université de Bordeaux

■ Table ronde

Umberto BERKANI, rapporteur général de l'Autorité de la concurrence

Emmanuel DIENY, avocat, Cabinet Prôreus

Marie DUMARCAY, attachée de justice en Droit de la concurrence, maître de conférences à l'Université de Caen Normandie

Céline GUILLET, procureure de la République financier adjointe

Irène LUC, Avocat général à la Cour de cassation, chambre commerciale

Jean-Christophe RODA, professeur à l'université d'Aix-Marseille

15h30 Questions et pause

16h L'influence de la sanction civile sur la procédure administrative et pénale

Animateur : Loïc GRARD, professeur à l'université de Bordeaux

■ Table ronde

Wilfried DURAND, avocat associé, Ernst & Young Société d'Avocats

Irène LUC, avocat général à la Cour de cassation, chambre commerciale.

Jean-Christophe RODA, professeur à l'université d'Aix-Marseille

17h15 Questions

Rapport de synthèse

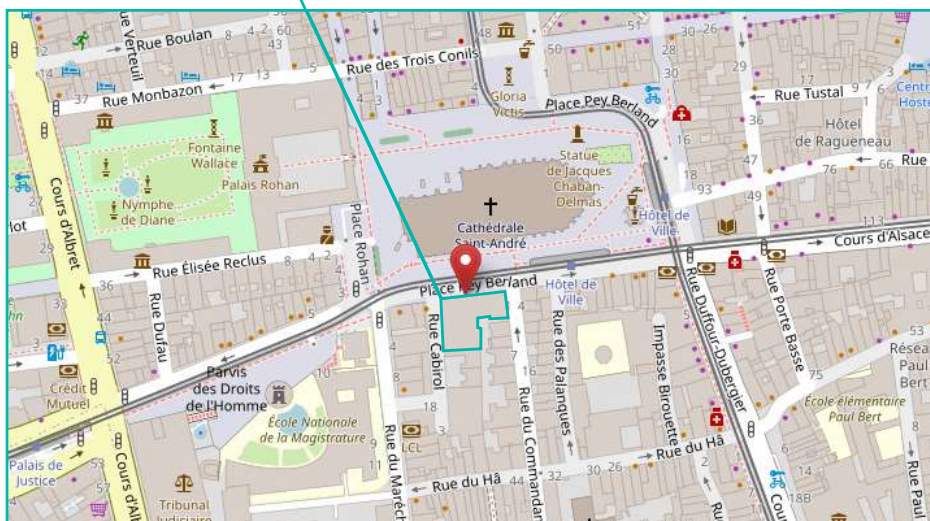
Emmanuelle CLAUDEL, professeur à l'université Paris-Panthéon Assas

Informations pratiques et inscriptions



Amphi Duguit Pôle Juridique et Judiciaire

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux
Tram A et B – Arrêt Hôtel de Ville



Contact

irdap@u-bordeaux.fr

Inscription ►



irdap.u-bordeaux.fr

ISJC | Institut de
Sciences Criminelles
et de la Justice

IRDAP | Institut de
recherche en droit des
affaires et du patrimoine

université
de BORDEAUX